

Avis d'attribution
–
Elaboration du SCOT du Pays Dunois

Avis d'appel public à la concurrence n°15-80578 du 02/06/2015

SECTION 1 : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Adresse du pouvoir adjudicateur :

Syndicat du Pays Dunois – Espace du développement économique
1, rue des empereurs – 28 200 – CHATEAUDUN
Tel : 02-37-96-63-96

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Aspect technique et administratif – M. Thibaud DÉsirÉ - Syndicat Mixte du Pays Dunois, 1, rue des empereurs – 28 200 CHATEAUDUN
Tel : 02-37-96-63-96

E mail: scot.paysdunois@orange.fr

Adresse à laquelle les candidatures et les offres doivent être envoyées :

Syndicat Mixte du Pays Dunois
1, rue des empereurs – 28 200 CHATEAUDUN

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Etablissement public local chargé notamment de l'élaboration du SCOT Pays Dunois (syndicat mixte)

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

Marché public de services

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

Elaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays Dunois

II.1.2) Description succincte :

L'objet du marché concerne l'élaboration du SCoT du Pays Dunois, mission comprenant la rédaction de l'ensemble des documents du SCoT, la réalisation de toutes les études techniques nécessaires à cette élaboration, et l'assistance du maître d'ouvrage tout au long de la procédure d'élaboration du document jusqu'à l'approbation définitive du document.

II.1.3) Allotissement du marché :

Non

II.1.4) Renouvellement du marché :

Non

Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV) :

71400000-5 – services d'urbanisme

71222100-1 – services de cartographie des zones urbaines

71222200-2 – services de cartographie des zones rurales

SECTION III – PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

Procédure adaptée (articles 28 et 30 du Code des marchés publics)

Négociation possible et éventuelle avec les trois candidats ayant présentés les meilleures offres

IV.2) Prise en compte des variantes :

Non

IV.3) Critères d'évaluation des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

-Valeur technique : 70 %

- Méthodologie proposée au regard de la spécificité des territoires, capacité à entraîner l'adhésion des élus et de la population sur un projet partagé : 20 %
- Compréhension des enjeux locaux et du cahier des charges : 20 %
- Pilotage (qualité, pertinence et organisation de l'équipe affectée à la mission) et moyens techniques mis en œuvre : 20%
- Lisibilité de l'offre, qualité rédactionnelle et graphique : 10%

- Prix : 30%

IV.4) Renseignements d'ordre administratif :**IV.4.1) Conditions d'obtention des documents du dossier de consultation des entreprises :**

Dossier disponible gratuitement sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur aux adresses suivantes :

<http://www.am28.org/syndicat-du-pays-dunois/> ainsi que sur le site internet du Pays Dunois

www.pays-dunois.fr

IV.4.2) Date limite de réception des candidatures et des offres :

6 Juillet 2015 à 11h00

IV.4.3) Langues dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés :

Français

SECTION IV – ATTRIBUTION DU MARCHÉ**V.1) Date d'attribution du marché :**

28.09.2015

V.2) Nombre d'offres reçues : 7**V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :**

Groupement SIAM Urba (groupement conjoint avec mandataire solidaire) :

- Société d'ingénierie pour l'Aménagement « SIAM urba » SARL (mandataire)

6 boulevard du Général Leclerc – 91 470 – LIMOURS EN HUREPOIX

- AID Observatoire – Sarl COMMERCITE (cotraitant)

3, avenue Condorcet – 69 100 - VILLEURBANNE

- Institut d'Ecologie Appliquée Sarl (cotraitant)

16, rue de Gradoux – 45 800 – SAINT JEAN DE BRAYE

V.4) Informations sur le montant du marché :

Montant de l'offre : 122 450.00 EUR HT

V.5) Information sur la sous-traitance : néant.**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****V.1) Ce projet s'inscrit dans un projet / programme financé par des fonds communautaires :**

Non

V.2) Procédures de recours**V.2.1) Voies de recours ouvertes :**

Le marché peut faire l'objet d'un recours en application de l'article L.551-18 du Code de justice administrative dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis

Le marché peut également faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent avis

V.2.2) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Orléans

28 Rue de la Bretonnerie - 45000 Orléans

Tel : 02 38 77 59 00

Fax : 02 38 53 85 16

V.2.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal administratif d'Orléans
28 Rue de la Bretonnerie - 45000 Orléans

Tel : 02 38 77 59 00

Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

V.3) Date d'envoi du présent avis :

Date d'envoi du présent avis à la publication : **01.10.2015**